

Service de la
recherche sociologique

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES
RELATIONS ENTRE MIGRATIONS ET
SCOLARISATION : LE CAS DE GENEVE

Version révisée d'un exposé présenté dans le
cadre du séminaire sur la scolarisation des
enfants migrants (7-9 novembre 1977).

Paru dans les "Bulletin du GRETI",
No. spécial sur les enfants migrants, déc. 1978.

Walo Hutmacher
SRS 78.10
juin 1978

Contribution à l'étude des relations entre migrations et
scolarisation : le cas de Genève

Faut-il le rappeler brièvement ? La mobilité géographique des personnes est une des caractéristiques majeures de la société industrielle. Dès son début, elle est marquée par des transferts massifs de population depuis les zones rurales vers les centres urbains où se développent le nouveau mode de production, les nouvelles relations de travail et les nouveaux rapports sociaux. Les phénomènes de migration ne datent donc pas d'aujourd'hui ; mais si les centres de concentration restent à peu près les mêmes, les zones de recrutement ont changé. Au siècle passé, les travailleurs supplémentaires se recrutaient dans le voisinage plus ou moins immédiat des centres urbains en développement : l'exode rural est le corollaire de la croissance urbaine. De nos jours, dans les pays fortement industrialisés comme la Suisse, le dépeuplement des campagnes atteint ses limites. On note même certaines tendances de reflux, sinon au sens d'un "retour à la terre" du moins dans celui de l'urbanisation des campagnes. Les courants d'échange de populations qui apportent des forces de travail supplémentaires aux pays fortement industrialisés traversent aujourd'hui le continent européen tout entier. [Les travailleurs immigrés de la Suisse (mais aussi ceux de l'Allemagne ou de la Suède) proviennent des pays moins développés du sud. A l'Italie, où à la fin du siècle passé déjà la Suisse recrutait un grand nombre de travailleurs, se sont ajoutées l'Espagne et plus récemment la Yougoslavie et la Turquie.]

Au cours de la récente période de haute conjoncture, sans précédent par sa durée et par la rapidité de la croissance économique, le nombre des travailleurs étrangers a rapidement augmenté en Suisse. La population résidente d'origine étrangère doublait tous les dix ans entre 1950 et 1970, passant en gros d'un quart de million en 1950 à un demi-million en 1960, et à plus d'un million en 1970. La rapidité du phénomène, les effets structurels de cette immigration massive au plan de l'économie (transferts massifs de Suisses vers des occupations moins pénibles et mieux rémunérées) et au plan de l'habitat (développement rapide des villes, construction de "cités satellites", constitution de "ghettos d'immigrés"), mais aussi et peut-être surtout l'absence d'une politique de l'immigration de la part des collectivités publiques ont conduit vers la fin des années 60 à l'émergence de véritables mouvements xénophobes. Entre-temps, la règle-

mentation de l'immigration étrangère, et plus encore la récession économique, ont quelque peu ralenti le rythme de croissance de la population, réduit l'intensité des échanges mais sans arrêter pour autant les déplacements de personnes.

un exemple

C'est dans ce contexte général qu'il faut placer le bref aperçu des phénomènes migratoires dans le canton de Genève que je présenterai dans la première partie de mon exposé. Ce canton, en majorité urbain au tournant du siècle déjà, représente cependant un cas particulier pour la Suisse, dans la mesure où les étrangers ont toujours constitué une fraction importante de sa population. A la veille de la première guerre mondiale (1913), les étrangers représentaient 42 % de la population genevoise. Sous l'effet de l'exode lié à la première guerre mondiale, de la stagnation relative de la population entre les deux guerres et du vieillissement, la part des étrangers n'a cessé de diminuer pour atteindre 15 % en 1945. Depuis lors, la part des étrangers dans la population résidente a de nouveau augmenté pour atteindre 32 % en 1977.

En me fondant sur les données démographiques disponibles, je retracerai brièvement les grands traits des phénomènes migratoires dans le canton de Genève, ses dimensions numériques et quelques-unes de ses caractéristiques. Il ne s'agit guère ici que de fixer les ordres de grandeur, de retracer l'évolution récente et de situer le moment présent dans cette évolution.

—

Car je voudrais assez rapidement en venir aux rapports entre migration et scolarisation. Tout d'abord, je chercherai à distinguer clairement entre les enfants qui sont eux-mêmes migrants et ceux qui, nés à Genève, sont issus de parents récemment immigrés. Les problèmes de scolarisation et de socialisation se posent en effet dans des termes assez différents pour les uns et les autres. Les enfants migrants ont passé une part plus ou moins importante de leur enfance dans un environnement social et culturel déterminé et, venus à Genève, se trouvent confrontés à un univers qui leur est étranger : une autre langue, d'autres manières de se comporter, de sentir, de penser, de s'habiller, etc. Leurs camarades, leur parenté, le réseau d'amitiés et de connaissances dans lequel ils évoluaient sont restés "au pays". De nombreuses attaches se sont rompues et leurs équivalents sont à reconstruire. S'ils ont déjà fréquenté l'école dans leur pays d'origine, ils auront, en plus des difficultés linguistiques, à faire face aux multiples différences dans les méthodes d'enseignement, les programmes, l'ambiance de l'école, le rôle d'écopier, les rapports entre camarades, etc.

Pour les enfants issus de migrants, les choses se présentent un peu différemment. Nés à Genève, leur existence s'inscrit d'emblée dans l'espace social local. Leur réseau de rapports sociaux, leurs attaches se constituent ici. L'âge venu, ils entrent dans une école qui leur est présentée depuis longtemps comme leur future école et ils y retrouvent des camarades que souvent ils connaissent déjà.

Sous des formes différentes mais non moins réelles, ces deux types d'enfants sont confrontés au problème de la distance culturelle entre deux univers de références : la famille et l'école. Souvent, à domicile, les parents parlent la langue du pays d'origine : les enfants apprendront le français en commençant l'école avec la maîtresse enfantine et avec les camarades. Au bout de quelque temps, ils le savent souvent mieux que leurs parents, ce qui, dans la famille, ne manquera pas de poser quelques problèmes sous l'angle du rapport entre autorité et compétence. Mais la culture ne se réduit pas à la langue. Au niveau même des modalités d'expression, elle recouvre aussi toute une série de postures corporelles, de gestes significatifs, de mimiques ; au-delà, c'est l'univers du

sens qui varie : la culture détermine un ensemble spécifique de manières de penser, de sentir, d'évaluer, d'agir, un ensemble de rapports au temps, à l'espace, aux adultes, à l'autorité, au savoir, à l'école.

Il est probable que ces distances culturelles sont plus accentuées pour les enfants issus de milieux dits populaires que pour les autres, et cela pour plusieurs raisons : les parents des premiers sont plus souvent originaires des régions rurales de pays relativement peu industrialisés tandis que ceux des seconds ont plus souvent atteint un niveau de scolarisation relativement élevé, les familiarisant avec une sorte de culture internationale des sociétés industrialisées avancées.

De plus, les familles aisées peuvent plus facilement recourir aux services d'une école privée. Le canton de Genève présente sous cet angle un équipement assez différencié dont plusieurs écoles enseignant dans la langue d'un autre pays (anglais, allemand, etc.). Les familles ont ainsi la possibilité de placer leurs enfants dans un environnement scolaire moins différent de celui de leur pays d'origine ou qui prend plus explicitement en compte les différences d'ordre linguistique, scolaire ou culturel.

Ce partage entre les deux réseaux scolaires est une des raisons pour étudier de plus près la composition des enfants migrants selon leur origine sociale. Mais il y en a une autre. On sait en effet que les enfants issus de familles modestes ont (en termes de probabilités) moins de chances de réussir leur scolarité que ceux issus de milieux sociaux favorisés. On doit dès lors se demander si les difficultés scolaires des enfants migrants ne tiennent pas plutôt à leur origine sociale qu'à leur état d'immigrants. J'aborderai cette question après avoir tenté de mettre en évidence les différences de réussite scolaire entre les enfants migrants et les autres (1)

Les informations statistiques portant sur la démographie générale du canton sont tirées des publications du service cantonal de statistique. Les données portant sur des groupes d'élèves, par contre ont été élaborées par le service de la recherche sociologique, à partir des fichiers tenus à jour par le service des fichiers généraux du département de l'instruction publique.

1. Le peuplement du canton dépend de l'immigration

En 1900, le canton de Genève comptait 130'000 habitants ; il en compte trois fois plus en 1976 : 336'000. Voici les principales étapes de cette évolution :

Au cours des dix années qui séparent 1960 de 1970, l'augmentation est aussi forte que durant toute la première moitié du siècle, et ce à la faveur d'une croissance économique sans précédent dont le rythme se ralentit cependant à partir de 1972-1973.

Année	Nbre habitants	Différence
1900	130.000	} 74.000
1950	204.000	
1960	251.000	} 85.000
1970	327.000	
1976	336.000	

Dans cette évolution numérique, je propose de distinguer l'augmentation endogène (dont l'origine se trouve dans la population résidente : différence entre les naissances et les décès) et l'augmentation exogène dont l'origine se trouve à l'extérieur : les migrations. La part des facteurs endogènes dans la croissance de la population est traditionnellement petite dans le canton de Genève. La natalité y est une des plus faibles d'Europe depuis la fin du XIXe siècle ; la mortalité au contraire est assez proche de la moyenne suisse (les avantages de la ville sont compensés par le vieillissement de la population). Le tableau ci-dessous donne un bref aperçu de ces phénomènes de croissance et décroissance naturelles dans le canton :

Périodes	Différence naissances - décès	
1900-1914	+ 2124	} - 10.944
1915-1929	- 6899	
1930-1944	- 6169	
1945-1949	- 66	} + 15.951
1950-1959	+ 1852	
1960-1969	+ 16204	} + 26.895
1970-1976	+ 8839	

Au cours de la première moitié du siècle, la balance naissances-décès est franchement négative. Sous l'effet du seul mouvement naturel, la population aurait diminué de 11'000 personnes. Après la seconde guerre mondiale, la balance est plus favorable, les naissances ayant considérablement augmenté, notamment entre 1955 et 1964.

Mais, en gros, l'accroissement de la population résidente du canton s'explique surtout par l'immigration :

- entre 1900 et 1950, l'immigration compense une décroissance naturelle de 11'000 personnes en plus d'une augmentation de la population de 74'000 habitants
- entre 1950 et 1976, la population augmente d'environ 131'000 personnes ; augmentation qui résulte pour 27'000 de l'excédent des naissances sur les décès, et 104'000 du gain migratoire.

La réapparition d'une croissance naturelle entre 1950 et 1976 s'explique d'ailleurs elle-même par l'immigration. On peut parler d'un effet secondaire : les migrants sont en majorité âgés de 17-29 ans, l'âge où on se marie et où on a des enfants.

En résumé, le canton de Genève est traditionnellement une collectivité d'immigration qui puise une part importante de ses "ressources humaines" à l'extérieur, attirant des travailleurs de pays relativement proches d'abord (Français et Italiens forment le gros de la population étrangère au tournant du siècle) puis dans des pays plus lointains. Ce type de croissance démographique est évidemment lié au développement des activités économiques qui, à Genève, présentent un certain nombre de caractéristiques particulières :

- prépondérance et croissance rapide du personnel des entreprises de service, regroupées dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur tertiaire (banque, commerce, administration, assurance, etc.) ; en 1975, sept personnes actives sur dix travaillent dans une entreprise de ce type
- stagnation relative du personnel des entreprises de production de biens matériels (secteur secondaire,

y compris construction)

- réduction à la portion congrue du secteur primaire (agriculture, mines et carrières : 2 %).

Années	Secteur d'activité économique (%)		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
1900	10	42	48
1950	4	41	55
1970	2	33	65
1975	2	28	70

Le tableau ci-dessus retrace les principales étapes de la transformation de l'économie genevoise. Rappelons que depuis 1950, ce sont les entreprises de production industrielle, le bâtiment (secteur secondaire) et l'hôtellerie (tertiaire) qui ont accueilli le gros des travailleurs étrangers. Ce mouvement a été accompagné d'un certain exode des travailleurs suisses depuis ces activités vers les entreprises du tertiaire.

2. Le gain migratoire diminue, le brassage reste

Jusqu'ici, j'ai raisonné exclusivement avec les notions d'augmentation et de diminution de la population sur la base de la différence entre les naissances et les décès d'une part, et entre les immigrés et les émigrés d'autre part. Mais lorsqu'on traite du problème des migrants, il est important de se faire une idée plus précise des mouvements de population dont résultent finalement les différences observées.

Pour le dire en quelques chiffres : entre 1960 et 1975, la population totale du canton a augmenté de 82'000 unités dont 63'000 résultent du gain migratoire (77%). Mais durant cette même période, le canton a enregistré 568'000 entrées et 505'000 sorties, soit plus d'un million de mouvements. Les entrées et les sorties sont si nombreuses que théoriquement, les nouveaux immigrants renouvelleraient

la population genevoise tout entière en l'espace de dix ans. Il ne s'agit là évidemment que d'une image car, comme nous le verrons plus loin, les échanges affectent une frange de la population dont la "rotation" est très rapide, tandis qu'une majorité des habitants restent stables.

Il est important par ailleurs de noter que le brassage de population n'est pas directement proportionnel au gain migratoire :

Périodes	Mouvement annuel moyen de la population			
	Immigrés	Emigrés	Mouvement total	Gain migratoire
1960-64	37.020	30.240	67.260	6.780
1965-69	38.480	33.520	72.000	4.960
1970-74	33.480	32.300	65.780	1.180
1975-77	23.490	25.000	48.490	- 1.510

*une forte
accroissement*

Le tableau ci-dessus distingue quatre périodes entre 1960 et 1977. Chacune se caractérise par un gain migratoire annuel moyen différent. Très fortement positif entre 1960 et 1964 (env. 6'800), le gain est franchement négatif entre 1975 et 1977 (-1'510). Or, même lorsque la population n'augmente plus, le mouvement reste important. Il serait donc faux de penser que le problème des immigrés et, partant, des enfants migrants, n'existe plus parce que le gain migratoire a diminué, voire disparu. Les deux phénomènes sont partiellement indépendants : schématiquement, on peut dire que le gain migratoire est lié à la création d'emplois supplémentaires (nuls du fait de la récession économique) tandis que la mobilité géographique des personnes est liée plus aux besoins de remplacement dans des emplois existants (réduits mais pas nuls).

3. Enfants migrants et enfants de migrants (1)

La mobilité géographique est le fait d'abord, et principalement des jeunes adultes, en majorité célibataires ou du moins sans enfants. C'est là une constante des phénomènes migratoires, du moins pour le canton de Genève. Le tableau ci-dessous reflète la composition par âges des immigrés et des émigrés, observée entre 1962 et 1976 ; il s'agit d'une moyenne autour de laquelle cependant les fluctuations sont très faibles :

La majorité des immigrés (et des émigrés) ont entre 20 et 34 ans (55%) ; si l'on ajoute à ce groupe les jeunes de 15 à 19 ans, on constate que les mouvements migratoires sont pour 2/3 le fait d'adolescents ou de jeunes adultes. Quant aux enfants en âge de scolarité obligatoire (5-14 ans) ils ne représentent

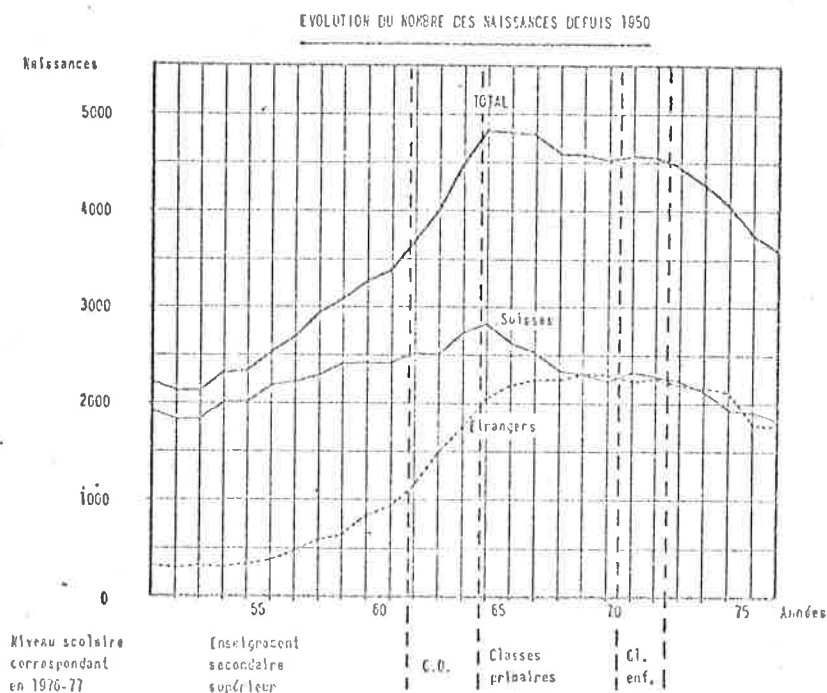
Groupes d'âge	Immigrés	Emigrés
0-4 ans	4 4	4
5-14 ans	5 7	5
15-19 ans	13 14	9
20-34 ans	55 52	55
35-40 ans	17 16	19
50 ans et +	6 6	8
En tout	100	100

qu'une petite minorité (5%) de l'ensemble des immigrés et des émigrés. Il s'agit là aussi d'un trait universel des phénomènes migratoires : la présence d'une famille et surtout d'enfants diminue fortement la mobilité géographique.

Mais ici encore, il faut voir les choses sous l'angle du brassage. Entre 1970 et 1976, le gain migratoire du groupe d'âges 5-14 est nul voire négatif. Néanmoins, on a enregistré une moyenne annuelle de 1'700 arrivées compensées par environ 1'750 départs d'enfants de ce groupe d'âges. Les 1'700 immigrés représentent environ 4 % de la population totale de 5 à 14 ans résidant dans le canton ; l'impact de l'immigration est donc moins fort que pour la population totale, tous âges confondus, puisque théoriquement il faudrait ici 25 ans pour que les immigrés remplacent toute la population de 5-14 ans. Les enfants migrants représentent une minorité non négligeable certes mais minorité quand même.

(1) Dans la littérature spécialisée on appelle souvent les "enfants de migrants" "Enfants migrants de la 2ème génération".

Mais l'immigration a sur le volume de la population d'enfants un effet indirect beaucoup plus important. On vient de le voir, une majorité des immigrés sont des jeunes adultes en âge de se marier et de procréer. Dans la mesure où ils se fixent à Genève - plus ou moins durablement - ils contribuent à l'augmentation des naissances. C'est bien ce qui s'est produit à Genève comme le montre le graphique ci-dessous, qui illustre l'évolution du nombre de naissances d'enfants suisses et étrangers, depuis 1950 :



En 1950, un nouveau-né sur sept était d'origine étrangère ; cette proportion a passé à un sur deux ces dernières années. L'impact indirect des migrations est donc beaucoup plus important que l'effet direct ; ici, le "frein à la mobilité" que constitue la présence d'une famille et d'enfants* contribue à fixer à Genève des enfants qui y sont nés. En 1976, la population totale de 5 à 14 ans (43'100 enfants) comportait 43 % d'enfants d'origine étrangère.

* agit en sens inverse et

Du point de vue strictement numérique, il faut donc nettement distinguer entre les enfants migrants (arrivés récemment à Genève et ayant parfois déjà fréquenté l'école dans un autre canton ou pays) et les enfants de migrants (nés à Genève de parents eux-mêmes immigrants). Dans la situation genevoise actuelle, les seconds sont beaucoup plus nombreux que les premiers, même s'il y a des enfants de migrants qui quittent le canton (et parfois y reviennent) et des enfants migrants qui s'installent plus ou moins définitivement.

Pour saisir mieux les effets des deux types de phénomènes sur la population scolarisée, il faut changer de perspective et analyser la composition des cohortes d'élèves actuellement présents à l'école en les distinguant selon la nationalité d'origine. Je présenterai brièvement quelques données sur deux groupes d'élèves présents à Genève à fin 1976 et d'âges différents. Le groupe le plus jeune est constitué d'élèves nés entre 1966 et 1970 qui sont entrés dans la scolarité obligatoire entre 1972 et 1976 et se trouvent, au moment de l'observation, dans les premiers degrés de l'école primaire. L'autre groupe est constitué d'élèves plus âgés, nés entre 1962 et 1964, qui ont commencé leur scolarité obligatoire entre 1968 et 1970, et fréquentent aujourd'hui les derniers degrés de la scolarité obligatoire (Cycle d'orientation). Dans les deux cas, il s'agit de l'ensemble des élèves des écoles publiques et privées du canton, et puisqu'on se situe aux âges de scolarité obligatoire, on a à peu de chose près l'ensemble des résidents de ces âges.

Dans le groupe le plus jeune, on compte 56 % de suisses, 23 % d'élèves espagnols ou italiens et 21 % d'autres étrangers. Pour les deux premiers groupes de nationalités, une forte majorité des élèves sont nés à Genève (Suisse : 86 %, Italiens et Espagnols : 79 %) et une petite fraction seulement sont arrivés à Genève récemment (immigrés depuis 0-1 an resp. 3 % et 5%). Le groupe des élèves d'autres nationalités se distingue nettement de ces deux premiers par le fait que 44 % seulement d'entre eux sont nés à Genève et que 21 % sont d'immigration récente (0-1 an).

Dans le groupe d'élèves plus âgés, la fraction des élèves d'origine suisse est un peu plus forte (63%) que chez les

plus jeunes. Ici encore, une majorité des élèves suisses, italiens et espagnols sont nés à Genève, mais avec une différence plus nette entre les premiers (85%) et les deux seconds réunis (60%). Par contre, moins d'un tiers des élèves d'une autre nationalité sont nés à Genève (29%).

Générationnages âgées de 6 à 10 ans, fin 1976

Durée du séjour à Genève	Suisses		Italiens + Espagnols		Autres étrangers		Total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Nés à Genève	9909	86	3862	79	1871	44	15642	76	
Immigrés 10 ans et + depuis ...	5-9 ans	25	*	18	*	23	1	66	*
	2-4 ans	780	7	389	8	692	16	1861	9
	0-1 an	470	4	396	8	794	18	1660	8
		340	3	220	5	915	21	1475	7
Total	11524	100	4885	100	4295	100	20704	100	
% par groupes origine	56		23		21		100		

Générationnages âgées de 12 à 14 ans, fin 1976

Durée du séjour à Genève	Suisses		Italiens + Espagnols		Autres étrangers		Total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Nés à Genève	6791	85	1506	60	642	29	8939	70	
Immigrés 10 ans et + depuis ...	5-9 ans	440	5	285	12	292	13	1017	8
	2-4 ans	529	7	406	16	491	23	1426	11
	0-1 an	154	2	224	9	303	14	681	6
		117	1	80	3	455	21	652	5
Total	8031	100	2501	100	2183	100	12715	100	
% par groupes origine	63		20		17		100		

Le lecteur intéressé trouvera d'autres indications dans l'analyse des deux tableaux de la page précédente. Il notera par exemple la forte mobilité des "autres étrangers" ou plus du tiers des élèves sont immigrés à Genève depuis moins de cinq ans (groupe plus jeune: 39%, groupe plus âgé : 35 %). Il trouvera d'autre part un indice de l'effet des regroupements familiaux intervenus au tournant des années 70, dans le fait que dans le groupe plus âgé, 28 % des enfants d'origine italienne et espagnole sont immigrés à Genève depuis cinq ans et plus, alors que les mouvements récents dans ce même groupe sont nettement plus faibles.

Deux conclusions s'imposent d'emblée :

- malgré l'intensité des mouvements migratoires au cours des dernières années, la part des enfants en âge de scolarité obligatoire qui sont nés à Genève reste largement prépondérante (voisine de 3/4) ;
- parmi les étrangers, deux groupes d'origines se distinguent nettement : les élèves italiens et espagnols, dont une majorité sont nés à Genève (indice d'une certaine stabilisation des familles) et les élèves d'autres nationalités dont une minorité seulement sont nés dans le canton, tandis qu'un sur cinq sont des immigrés récents (0-1 an).

La comparaison entre les deux groupes d'âges comme s'il s'agissait du même groupe observé à deux âges différents n'est pas entièrement légitime. Les conditions socio-économiques et politiques qui ont marqué leur existence diffèrent en effet sensiblement. Néanmoins, on notera que dans le groupe plus âgé, la part des élèves immigrés depuis plus de quatre ans est nettement supérieure pour tous les groupes de nationalités, ce qui résulte sans doute d'une certaine "sédimentation" du mouvement migratoire :

Groupes d'âge	% élèves immigrés depuis 5 ans et plus			
	Suisses	Italiens + Espagnols	Autres étrangers	En tout
6-10 ans	7	8	17	9
12-14 ans	12	28	36	19

Les élèves d'origine étrangère nés à Genève ne sont évidemment pas tous enfants de migrants au sens où chacun serait né de parents eux-mêmes immigrés. La population du canton comporte traditionnellement une fraction appréciable d'étrangers. Mais la population d'étrangers résidant à Genève a eu tendance à vieillir jusqu'en 1945, suite au grand exode de la première guerre et à la stagnation relative de la population entre-deux guerres. Différents indices permettent d'estimer à un maximum de 20 % la part des enfants étrangers nés à Genève, qui sont issus de parents eux-mêmes nés à Genève. Nous admettrons cette hypothèse, non sans réserves, uniquement pour donner une estimation grossière de la part des élèves étrangers des écoles genevoises qui sont respectivement enfants de migrants (2ème génération) enfants d'étrangers eux-mêmes nés à Genève et enfants migrants proprement dits :

	Elèves étrangers					
	6 à 10 ans			12 à 14 ans		
	I + E	Autres	Total	I + E	Autres	Total
Issus de parents nés à Genève	16	9	13	12	6	9
Enfants de migrants	63	34	50	48	23	37
Immigrés depuis 5 ans et +	8	17	12	28	36	31
Immigrés depuis (0-4 ans)	13	40	25	12	35	23
Total = 100%	4885	4295	9180	2501	2183	4684

On ne saurait assez souligner le contraste entre le groupe des Italiens et Espagnols et celui des autres étrangers : la proportion des enfants de migrants varie du simple au double, celle des immigrés récents (0-4 ans), du simple au triple. Dans l'ensemble, la population d'élèves d'origine italienne et espagnole apparaît beaucoup plus souvent appartenir à une famille qui s'est formée à Genève, tandis que celle des "autres étrangers" comporte à chaque âge une majorité d'enfants immigrés (57% à 6-10 ans, et 71% à 10-14 ans).

4. Réseaux scolaires : public ou privé

Le canton de Genève comporte un réseau d'écoles privées relativement étendu et différencié, fréquenté par 10-12 % des élèves aux âges de scolarité obligatoire. Comment les immigrés de fraîche date se répartissent-ils entre ce réseau des écoles privées d'une part et celui des écoles publiques ?

Entre 1975 et 1976, quelque 3'500 enfants âgés de 5-14 ans sont arrivés à Genève. A fin 1976, on trouve dans les écoles quelque 2'800 élèves âgés de 5-14 ans et immigrés depuis moins de 2 ans. La différence entre les deux nombres s'explique par la réémigration (séjours de courte durée) et la scolarisation hors du canton, ainsi que par des différences dans la définition des deux populations (les enfants immigrés de 14 ans en 1975 ne se trouvent pas dans la population de 5-14 ans observée en 1976).

Sur les 2'800 élèves immigrés en 1975 et 1976, environ 1'800 (64%) se trouvent dans une école publique et 1'000 dans une école privée (36%). Des différences notables apparaissent selon que les élèves sont de l'âge des classes primaires (69% dans les écoles publiques) ou de celui du Cycle d'orientation (49%).

Enfants de 5-14 ans, immigrés depuis 0-1 an, selon le réseau scolaire fréquenté (estimation fin 1976)

	5-11 ans	12-14 ans	5-14 ans
Total	2150	650	2800
Ens. publique	1490(69%)	320(49%)	1810(66%)
Ens. privé	660(31%)	330(51%)	990(34%)

Comme les deux réseaux sont de dimensions très contrastées, l'effet numérique des migrations s'y répercute très différemment ; on peut le mesurer par la proportion que représentent les élèves immigrés récents dans la population totale de chaque réseau (les variations selon l'âge sont ici minimales) :

Les nouveaux immigrants s'orientent à raison de 66% vers les écoles publiques qui regroupent 90% de l'ensemble des

immigrés depuis	% d'élèves immigrants récents dans les écoles	
	publiques	privées
0-1 an	4	28
2-4 ans	6	14
0-4 ans	10	42

élèves; mais les immigrants (0-1 an) ne représentent que 4 % de l'ensemble des élèves des écoles publiques. De leur côté, les écoles privées reçoivent plus que leur part d'élèves immigrants (34%) et l'ensemble de leurs élèves comporte 28 % d'enfants arrivés à Genève depuis moins de deux ans. On notera également que dans les écoles publiques la part des élèves arrivés à Genève depuis 2-4 ans est plus forte (6%) que celle des élèves arrivés depuis peu (4%); dans les écoles privées, l'inverse est vrai. Cela suggère que pour une partie des immigrants, les écoles privées jouent le rôle de "sas d'entrée" et pour une autre, elles accueillent des élèves présents à Genève pour un séjour de courte durée.

5. La stratification sociale des élèves immigrants

Sous l'effet de la récession économique, l'immigration a sans doute changé, non seulement sous l'angle des provenances des immigrants, mais aussi sous celui de leur composition en termes d'origine nationale et sociale. Il faut donc interpréter les données qui précèdent comme reflétant la situation à fin 1976 et comme conservant une certaine validité pour la période présente dans la mesure où la situation économique n'a pas fondamentalement changé.

Il en va de même pour les informations qui concernent la composition des élèves immigrants selon l'appartenance de leur famille à l'une des classes sociales. Plus encore que d'autres caractéristiques de l'immigration, celle-ci peut avoir changé considérablement sous l'effet des nouvelles conditions économiques et politiques. On se souviendra d'autre part que nos données ne reflètent pas la structure de l'ensemble des immigrants mais seulement celle des familles ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire. Là également des changements peuvent être intervenus : il est raisonnable de penser qu'une famille ayant des enfants se décidait plus facilement à émigrer au cours

de la période de haute conjoncture que maintenant et qu'aujourd'hui une telle décision est plus aisée pour les familles des classes privilégiées que pour les autres.

Mais on sait par ailleurs le rapport qui existe entre la réussite et l'orientation scolaires d'une part et l'origine nationale et sociale des élèves d'autre part (1) ; c'est pourquoi je donnerai ici un bref aperçu de la composition des élèves récemment immigrés selon ces deux caractéristiques (2).

A fin 1976, quelque 2'400 enfants, âgés de 6 à 14 ans, et immigrés depuis 1975, fréquentaient une école genevoise. On trouve parmi eux 510 Suisses (21%), 340 Italiens ou Espagnols (14%) et 1'540 étrangers d'autres nationalités (65% !). Le tableau ci-dessous fournit la composition sociale de ces trois groupes d'origine nationale :

Groupes d'origines nationales	Couche sociale			Total = 100%
	INF	MOY	SUP	
Suisses	21	45	34	510
Italiens + Espagnols	76	15	10	340
Autres étrangers	7	29	64	1540
En tout	20	30	50	2390
Population totale Ecoles prim.+ CO (public et privé)	36	42	22	43793

(1) Walo HUTMACHER, "Egalité des chances et démocratisation des études (évolution récente et situation actuelle)", SRS 76.03.

(2) Pour la stratification sociale, nous distinguerons trois grands groupes : couche inférieure (INF) : travailleurs manuels salariés (manoeuvres, ouvriers spécialisés et qualifiés, contremaîtres, agents de surveillance et de contrôle)

couche moyenne (MOY) : employés subalternes, cadres inférieurs et moyens des bureaux et du commerce, artisans, petits commerçants, agriculteurs

couche supérieure (SUP) : cadres supérieurs, propriétaires ou dirigeants de grandes entreprises, professions intellectuelles et libérales.

Ces catégories grossières recourent approximativement les notions de classes ouvrières, moyennes et dirigeantes. Les groupes ainsi constitués diffèrent en termes de condition de vie, de position sociale, de rapport aux centres de décision, à la culture, etc. Les limites des groupes - toujours arbitraires - ont été tracées de telle sorte que l'hétérogénéité à l'intérieur des classes soit plus faible qu'entre classes.

Dans la dernière ligne du tableau figure la composition sociale de l'ensemble des élèves des écoles publiques et privées que fréquenteront les élèves immigrés. Sur cent élèves, on y compte trente-six enfants issus d'une famille ouvrière, quarante-deux appartenant à une famille de classe moyenne et vingt-deux issus d'une famille de cadre supérieur ou de dirigeant.

Cette répartition servira de base de comparaison pour le groupe des élèves immigrés dont la composition sociale (ligne "en tout"), est très différente de celle de la population scolaire genevoise de même âge. La moitié des enfants immigrés présents dans les écoles à fin 1976 appartient à une famille aisée, le tiers à la couche moyenne et 20 % seulement à la classe ouvrière. Rappelons que ce tableau ne reflète pas l'immigration totale mais seulement celle des familles avec enfants en âge de scolarité obligatoire.

Les trois groupes de nationalités diffèrent très sensiblement les uns des autres : on notera d'abord le contraste entre les deux groupes d'élèves étrangers : trois élèves d'origine italienne ou espagnole sur quatre appartiennent à une famille ouvrière, tandis que deux tiers des enfants d'autres nationalités étrangères appartiennent à une famille de la classe aisée (l'impact de la récente immigration d'ouvriers yougoslaves, turcs et portugais est encore faible dans les écoles genevoises). La composition sociale des élèves suisses récemment arrivés à Genève se situe entre les deux groupes d'étrangers, mais diffère nettement de la population totale des écoles genevoises.

Le biais social de l'immigration récente par rapport à la population résidente (1975-76) s'explique par plusieurs aspects :

- la récession économique a diminué l'offre d'emplois d'ouvriers dans le canton et a par conséquent pesé sur l'immigration ouvrière, principalement celle d'origine italienne et espagnole d'une part, avec enfants d'autre part ;
- la récession n'a pas (encore ?) affecté le secteur tertiaire dans la même mesure ; les organisations internationales et les administrations de sociétés étrangères ou multinationales pratiquent couramment

la mobilité des dirigeants et cadres supérieurs ;
 le frein à la mobilité géographique que constitue l'existence d'une famille est moindre lorsque la situation sociale est plus favorable ;
 dans certains cas, la situation du marché monétaire international a même conduit à la création d'emplois dans le secteur tertiaire

De toute façon, la composition sociale et nationale des immigrés contribue à expliquer l'impact particulier de l'immigration d'enfants de 6 à 14 ans sur les écoles privées. Toujours pour l'ensemble des élèves immigrés depuis 0-1 an, le tableau ci-dessous indique pour chaque groupe d'origine nationale et sociale la proportion des enfants qui, à fin 1976, fréquentent une école privée :

Sur cent élèves immigrés entre 1975 et 1976, 31 % fréquentent une école privée. Cette proportion est de 9% chez les Suisses, 7 % chez les Italiens et Espagnols et 44 % (!) chez les autres étrangers. Ces fréquences sont évidemment liées à la classe sociale d'origine. Ainsi, près de la moitié (48%) des nouveaux immigrés étrangers fréquentent une école privée lorsqu'ils appartiennent à une famille de cadre supérieur ou dirigeant.

	INF	MOY	SUP	Total
Suisses	1	7	17	9
Italiens + Espagnols	1	20	(30) ⁽¹⁾	7
Autres étrangers	8	40	48	44
En tout	3	28	42	31

(1) un % entre () signifie que l'effectif sur lequel il est calculé est plus petit que 50

6. Réussite scolaire et immigration à 10 ans

L'hypothèse qui a cours généralement est que les enfants migrants et les enfants de migrants réussissent moins bien à l'école que les autres. Les raisons alléguées concernent la langue, les différences de culture, le niveau de scola-

larisation des parents, etc. A l'inégalité sociale (liée à l'appartenance de classe) s'ajouterait une inégalité due soit au déplacement d'un canton ou pays (d'un système scolaire) vers un autre, soit à l'origine nationale et culturelle. Pour y voir plus clair, nous nous confinerons dans l'enseignement public et nous étudierons la situation scolaire des élèves qui, à fin 1976, composaient la génération de 10 ans.

Le choix de cet âge n'est pas fortuit. Dans le système scolaire genevois, les élèves âgés de 10-11 ans se trouvent normalement en 5ème primaire. Pour les élèves immigrés, il reste donc en moyenne $1\frac{1}{2}$ an avant le passage au Cycle d'orientation. Les parents peuvent, avec un certain fondement, penser que ce temps suffira pour que leur enfant s'adapte à l'école genevoise et prépare son passage au Cycle d'orientation dans des conditions satisfaisantes. La situation n'est pas la même pour les élèves âgés de 11-12 ans qui auront moins de temps pour préparer cette échéance et que les parents risquent donc plus souvent d'envoyer dans une école privée. De l'autre côté, aux âges plus jeunes, les instruments disponibles pour mesurer la réussite scolaire sont moins sensibles.

Pour apprécier le degré de réussite scolaire nous devons en effet nous contenter d'un indicateur grossier : le retard scolaire, soit la différence (négative) entre l'âge réel des élèves et l'âge théorique du degré qu'ils fréquentent. Cette mesure ne donne évidemment aucune image réaliste des difficultés concrètes que peuvent rencontrer les enfants immigrés dans le système d'enseignement genevois. Il faudrait pour cela des instruments d'appréciation des aptitudes, des compétences et des performances scolaires au niveau des différentes branches et des indications sur le degré de maîtrise réelle des savoirs et savoir-faire qui constituent les objectifs de l'enseignement. De telles informations relevées systématiquement font défaut. Mais si on en disposait, il faudrait de toute façon, dans l'espace dont nous disposons, recourir à un indicateur synthétique. Dans la mesure où le retard scolaire est pour l'essentiel la conséquence du doublage de l'un des degrés de l'enseignement primaire, il fournit effectivement une telle mesure synthétique.

De plus, on a montré ailleurs (1) que l'orientation à l'issue de la 6e primaire vers l'une ou l'autre des sections du Cycle d'orientation est fortement liée au retard scolaire : la probabilité d'accéder à l'une des filières exigeantes (latine ou scientifique) est deux à trois fois plus faible pour les élèves retardés que pour les réguliers (à origine sociale égale). C'est dire que le retard scolaire caractérise en gros des élèves qui, par rapport aux normes de l'enseignement primaire, rencontrent des difficultés importantes et relativement permanentes d'une part, et que le fait d'être en retard se traduit au moment du passage au Cycle d'orientation par une réduction sensible des chances d'accéder aux filières scolairement les plus exigeantes d'autre part.

A l'âge de 10 ans, les élèves se trouvent normalement en 5e primaire. Dans la génération observée à fin 1976, tel est le cas pour 67 % des élèves ; 18 % fréquentent déjà la 6e (dispense simple pour la plupart) tandis que 15 % sont retardés, fréquentant soit le 4e soit même le 3e degré. Le groupe des retardés comprend ici également les élèves des classes spécialisées.

On compte dans l'ensemble de la cohorte 159 élèves (3%) qui sont arrivés à Genève depuis 0 à 1 an (ils avaient alors 9 ou 10 ans), 280 élèves (7%) qui ont immigré deux à quatre ans auparavant (à l'âge de 6-8 ans) et 579 élèves (14 %) qui sont aussi des immigrants mais arrivés à Genève avant le début de la scolarité obligatoire. Tous les autres (3'217, soit 76%) sont nés à Genève. Voici comment ces différents groupes se présentent sous l'angle de la situation scolaire :

Situation scolaire	Immigrés depuis ...			Nés à Genève	En tout
	0-1 an	2-4 ans	5 ans et +		
Avancés et dispensés	8	11	15	19	18
Réguliers	68	58	69	68	67
Retardés + cl. spéc..	24	31	16	13	15
Total = 100%	159	280	579	3217	4235

(1) Walo HUTMACHER, 76.03

Prenons les groupes dans l'ordre de la durée de leur présence à Genève. Dans le groupe de ceux qui y sont nés, 13 % sont retardés et près d'un sur cinq ont une année d'avance. Ces proportions ne sont pas très différentes parmi les élèves immigrés avant le début de la scolarité obligatoire, quoique la fréquence des retardés soit légèrement plus forte, celle des avancés légèrement plus faible.

Par contre, les deux groupes d'élèves immigrés en cours de scolarisation se distinguent assez nettement des autres puisque la proportion des retardés y atteint 24% pour les immigrés récents (0-1 an) et même 31% pour ceux qui sont arrivés depuis 2-4 ans. Le fait que la proportion d'élèves retardés soit plus élevée dans le groupe d'élèves qui sont arrivés depuis plus longtemps s'explique sans doute par le fonctionnement des procédures d'admission de nouveaux élèves en cours de scolarité : à défaut d'indications sûres concernant la scolarité antérieure, un élève est d'abord intégré dans le degré correspondant à son âge ; s'il y rencontre des difficultés, il est transféré dans un degré inférieur ; il en va de même dans l'autre sens s'il s'avère qu'il peut suivre un degré plus avancé (d'où une fréquence d'élèves avancés un peu plus forte pour les élèves immigrés depuis plus longtemps).

Le rapport entre l'immigration et la situation scolaire est donc patent, du moins pour les élèves qui arrivent à Genève en cours de scolarité qui sont dans l'ensemble deux fois plus souvent retardés que les élèves nés à Genève. Distance culturelle, difficultés d'adaptation linguistique, effets de déracinement, différences entre systèmes scolaires se combinent sans doute dans la biographie des élèves migrants pour rendre plus problématique leur adaptation aux normes d'excellence scolaire qui ont cours dans l'enseignement primaire genevois.

On notera toutefois que l'incidence de l'immigration sur la fréquence du retard scolaire de l'ensemble d'une cohorte est relativement faible. Dans le total des 4'325 élèves (sans distinction des conditions d'arrivée à Genève), on compte 15 % de retardés ; cette proportion n'est que légèrement inférieure (13 %) parmi les élèves nés à Genève (conditions réputées les plus favorables du point de vue de notre analyse). On dira donc que si l'incidence de la mobilité géographique sur la situation scolaire des mobiles n'est pas négligeable, l'immigration ne contribue par contre que peu à l'explication du retard scolaire dans le canton.

On a vu plus haut que trois groupes d'origines nationales se distinguent nettement : les Suisses, les Italiens et Espagnols et les autres étrangers. Voyons si la fréquence du retard scolaire diffère selon ces groupes et selon le moment de l'immigration. Etant donné la petitesse des nombres, nous ne distinguerons plus dorénavant les avancés et les réguliers et nous constituerons un seul groupe d'élèves immigrés en cours de scolarité (depuis 0-4 ans). Le tableau ci-dessous indique la fréquence des élèves retardés (% de retardés) dans chaque groupe d'élèves distingué selon le groupe d'origine et la situation du point de vue de l'immigration :

Groupes d'origines nationales	% élèves retardés			Total
	Immigrés		Nés à Genève	
	Pendant la scolar.	Avant la scolar.		
Suisses	30	12	10	11
Italiens + Espagnols	44	24	21	24
Autres étrangers	19	12	12	14
Total	28	16	13	15

Entre la situation la plus favorable (Suisses, nés à Genève) et la plus défavorable (Italiens ou Espagnols immigrés pendant la scolarité), la probabilité du retard scolaire varie du simple au quadruple. A l'intérieur de chaque groupe d'origine, la fréquence du retard scolaire est d'autant plus faible que les élèves sont à Genève depuis plus longtemps, mais les différences sont particulièrement importantes entre les élèves immigrés en cours de scolarité et les autres. Des différences notables s'observent aussi entre les groupes d'origine : l'immigration en cours de scolarité semble particulièrement néfaste pour les élèves d'origines italienne et espagnole (44% de retardés), un peu moins pour les Suisses (30%) et nettement moins pour les "autres étrangers". En comparant le rapport entre la fréquence du retard scolaire des élèves nés à Genève et de ceux qui sont arrivés pendant la scolarité, on trouve même des observations curieuses : chez les Suisses, la probabilité de retard est trois fois plus élevée en cas d'immigration en cours de scolarité contre deux fois chez les Italiens et Espagnols et seulement 1,6 fois chez les autres étrangers.

Manifestement, l'immigration en cours de scolarisation n'est pas une variable simple et ne saurait être considérée seulement sous l'angle de la distance (géographique ou culturelle) parcourue par les immigrants. Il semble même, à certains égards, que les incidences scolaires soient inversement proportionnelles à la distance : plus forte chez les Suisses que chez les Italiens et Espagnols et plus forte chez ces derniers que chez les autres étrangers (où se retrouvent toutes les nationalités du monde).

D'autres facteurs sont à l'oeuvre qui se combinent avec l'immigration et le groupe ethnique d'origine. C'est ce que suggèrent les différences entre groupes d'origine à condition d'immigration égale (comparaison par colonnes dans le tableau ci-dessus). Même lorsqu'ils sont nés à Genève, les élèves d'origines italienne et espagnole sont nettement plus souvent retardés (21%) que les Suisses (10%) tandis qu'on note peu de différences entre ces derniers et les autres étrangers (12%). Or, on a vu plus haut que la composition selon la classe sociale diffère nettement d'un groupe d'origine nationale à l'autre. On sait par ailleurs combien la réussite scolaire est liée à la classe sociale d'origine des élèves.

De fait, on obtient une image beaucoup plus contrastée et plus cohérente à la fois en prenant les choses sous cet angle. Le tableau ci-après montre la fréquence du retard scolaire dans chacun des groupes d'élèves âgés de 10 ans à fin 1976, distingués cette fois selon la classe sociale à laquelle appartient leur famille et la situation du point de vue de l'immigration.

Classes sociales	% élèves retardés			
	Immigrés		Nés à Genève	Total
	Pendant la scolarisation	Avant la scolarisation		
Inférieure	45	25	19	22
Moyenne	26	10	10	11
Supérieure	11	7	1	4
Total	28	16	13	15

Le contraste entre classes sociales prises globalement d'abord : sur 100 élèves issus de la classe des cadres supérieurs et dirigeants, 4 seulement sont retardés contre 22 (5 fois plus) parmi 100 élèves issus de la classe ouvrière (colonne "Total").

Ces chiffres corroborent des observations faites pour d'autres groupes d'élèves genevois et dans d'autres contextes socio-politiques et qui, depuis une vingtaine d'années, alimentent et fondent le débat autour de l'inégalité sociale devant l'école. Nous n'approfondirons pas cette problématique ici car ce qui nous intéresse est en fin de compte de savoir si l'immigration contribue à réduire les chances de réussite scolaire des migrants d'une part et à augmenter les différences entre classes sociales sous cet angle d'autre part.

Quelle que soit la classe sociale d'origine, la probabilité de retard scolaire est nettement plus élevée chez les enfants immigrés pendant la scolarisation que chez les autres, mais les différences entre classes sociales sont considérables : les difficultés liées à l'immigration s'ajoutent à celles qui résultent des conditions de vie et de la position sociale de la famille.

Mais on notera que l'immigration est loin d'expliquer le retard scolaire puisque parmi les enfants nés à Genève des différences considérables subsistent entre les classes sociales : 19 % d'élèves retardés chez les enfants d'ouvriers et 1 % (!) chez ceux des cadres et dirigeants.

La combinaison selon ces deux variables aboutit d'ailleurs à une sorte de situation-limite pour le groupe des élèves issus de milieux favorisés et nés à Genève où l'échec scolaire est quasiment inexistant (sur un total de 444 enfants de ce groupe, 6 seulement sont retardés). Ce groupe comprend évidemment les enfants des parents les plus scolarisés, les mieux établis à Genève, les mieux informés des institutions scolaires locales, sans doute aussi les plus concernés par et les plus identifiés à leur fonctionnement : aux avantages de classe s'ajoutent ceux de la stabilité des conditions d'existence sociale, culturelle et scolaire des enfants (1).

A l'autre extrémité, parmi 140 enfants appartenant à une famille ouvrière, et arrivés à Genève en cours de scolarisation, il y en a presque un sur deux (45%) qui ont du retard à l'âge de 10 ans. Cette proportion est nettement supérieure à celle qu'on observe chez les enfants de même origine sociale nés à Genève : les inconvénients dus aux conditions matérielles de vie et à la position sociale se cumulent avec ceux du changement de contexte de vie sociale, culturelle et scolaire.

(1) Le groupe des élèves suisses nés à Genève et issus d'une famille aisée fait encore mieux : 3 élèves retardés seulement sur env. 370 élèves.

Si finalement les probabilités moyennes de retard scolaire dans chaque classe - toutes situations d'immigration confondues - sont relativement proches de celles des élèves nés à Genève (sauf pour la couche supérieure) c'est que les immigrés forment malgré tout une minorité dans chacun de ces groupes, mais minorité variable selon les classes sociales comme le montre le tableau ci-dessous :

Couche sociale	Immigrés		Nés à Genève	Total = 100%
	Pendant la scolarisation	Avant la scolarisation		
Inférieure	8	14	78	1682
Moyenne	8	12	79	1763
Supérieure	19	18	63	702
En tout	10	14	76	4147

Il n'y a pratiquement pas de différence entre les classes ouvrière et moyenne : dans les deux, quelque 80 % des élèves sont nés à Genève et moins d'un sur dix est arrivé en cours de scolarisation. Par contre, dans le groupe des cadres supérieurs et dirigeants, trois sur cinq seulement sont nés à Genève et un sur cinq est arrivé à Genève respectivement avant et pendant la scolarisation. Répétons que ces chiffres ne reflètent nullement la structure d'ensemble des immigrants dans le canton mais tout au plus celle des adultes avec enfants en âge de scolarité obligatoire. De ce point de vue cependant, les différences sont suffisamment importantes pour suggérer que les adultes ayant acquis des positions sociales relativement aisées sont proportionnellement plus mobiles que ceux des classes moyennes et ouvrières dans lesquelles on émigre probablement plus jeune et plus facilement sans enfants qu'avec.

On peut enfin se demander si les incidences de l'immigration sur la réussite scolaire se maintiennent à l'intérieur d'une même classe sociale lorsqu'on distingue les groupes d'origine nationale. On rejoint ainsi la question de la différence entre les enfants migrants et les enfants de migrants.

On se souvient que les groupes de nationalités sont socialement très contrastés : une majorité d'ouvriers parmi les Italiens et Espagnols, une majorité de cadres et de dirigeants parmi les parents d'élèves d'autres nationalités. Les effectifs ne sont donc statistiquement satisfaisants que pour quelques combinaisons entre classe sociale, origine nationale et situation d'immigration.

Dans le groupe des élèves italiens ou espagnols, on peut comparer valablement les différents groupes d'enfants d'origine ouvrière :

Elèves italiens et espagnols d'origine ouvrière	Immigrés		Nés à Genève	Total
	Pendant la scolarisation	Avant la scolarisation		
Nombre élèves	86	124	579	789
%	11	16	73	100
% retardés	49	29	23	32

Dans les grandes lignes, ces différences corroborent celles qui portent sur l'ensemble de la classe ouvrière. Les différences minimales peuvent provenir de la petitesse de certains effectifs et de différences entre le groupe des travailleurs italiens et espagnols et les autres sous l'angle de la qualification (plus de manoeuvres et ouvriers spécialisés). L'immigration se répercute défavorablement sur la réussite scolaire, notamment lorsqu'elle se produit pendant la scolarité.

Chez les "autres étrangers", on peut comparer les enfants dont les parents appartiennent à la classe des cadres supérieurs et dirigeants.

Elèves étrangers (sauf It. et Esp.) d'origine aisée	Immigrés		Nés à Genève	Total
	Pendant la scolarisation	Avant la scolarisation		
Nombre élèves	81	65	63	209
%	39	31	30	100
% retardés	9	8	3	7

Vu la petitesse des effectifs, il est difficile de conclure définitivement à des différences sensibles entre enfants migrants et enfants de migrants dans ce groupe, quoiqu'il semble bien que la probabilité du retard scolaire soit plus forte pour les premiers que pour les seconds. En tout cas, les différences sont moins accusées que pour le groupe des ouvriers italiens et espagnols. Mais il faut tenir en mémoire que les parents aisés auront plus facilement recours à une école privée si des difficultés scolaires se présentent pour leurs enfants.

En résumé, les données qui précèdent permettent de conclure sur quelques points essentiels :

- statistiquement et à classe sociale égale, les enfants migrants sont plus souvent retardés que les enfants de migrants qui le sont à leur tour un peu plus souvent que les suisses ; les données actuelles ne permettent pas de savoir si le retard scolaire résulte essentiellement des difficultés initiales d'adaptation au moment de l'arrivée à Genève (langue, normes, rythme de travail, etc.) ou d'un handicap durable dont les effets ne se font sentir qu'avec le temps

- les différences entre classes sociales à conditions d'immigration égales restent prépondérantes ; dans toutes les situations, les avantages ou les inconvénients liés à l'origine sociale s'ajoutent à ceux liés à l'immigration
- la part du retard scolaire total d'une génération, qui est expliqué par l'immigration, est cependant assez faible, notamment parce que les enfants immigrés récents ne représentent qu'une infime minorité dans les générations qui fréquentent les écoles primaires publiques.

7. Conclusion

Les mouvements migratoires internationaux sont une caractéristique dorénavant permanente des sociétés industrielles. L'avenir ne démentira guère cette affirmation. Ces mouvements sont liés aux processus de rééquilibrage des rapports entre emplois et main d'oeuvre disponibles, en termes quantitatifs et qualitatifs. Rien ne suggère que dans un avenir proche ces rapports s'équilibreront au plan des différentes régions, soit spontanément soit par des mesures appropriées de planification.

Les données démographiques montrent que, même en période de stagnation, lorsque la population totale n'augmente plus sous l'effet de l'immigration, les flux d'immigrés et d'émigrés restent numériquement importants. Or, pour la problématique de la scolarisation des enfants migrants, ce sont le volume et les caractéristiques des nouveaux arrivants qui importent. Le volume, on l'a montré, est partiellement indépendant de la croissance de la population, c'est ce qu'il importait de constater.

On a vu, dans la perspective inverse que l'impact numérique de l'immigration sur la population résidente, aux âges de la scolarité obligatoire du moins, est relativement faible. Même dans un centre urbain, où les mouvements ont été et sont encore nombreux, une partie seulement de la population "bouge", la majorité restant stable. Parmi les élèves âgés de 6 à 14 ans, quelque 6% sont des immigrés récents (0-1 an) et quelque 13% sont à Genève depuis moins de quatre ans. Les écoles privées absorbant par ailleurs une part importante des élèves immigrés, ces fractions sont encore plus faibles dans l'enseignement public (resp. 4% et 10% à l'âge de 10 ans).

Pour une partie des immigrés en âge de scolarité le séjour à Genève est donc de courte durée et cela suggère au passage les questions suivantes : comment les écoles genevoises accueillent-elles ce genre d'élèves qui sont véritablement de passage ? Peut-on les identifier à l'avance ? Quel rôle joue à leur égard le réseau des écoles privées ?

La constatation que les élèves récemment immigrés sont relativement peu nombreux ne doit nullement suggérer qu'il ne faut rien entreprendre pour faciliter aux nouveaux venus l'entrée et la participation dans les écoles genevoises et pour leur assurer l'égalité des chances devant l'école. Cette égalité, on l'a vu pour la scolarisation primaire publique, n'est pas assurée. A condition sociale égale, les enfants migrants sont plus souvent retardés que ceux qui sont nés à Genève. Les difficultés semblent accrues lorsque l'immigration se produit en cours de scolarité. Par contre, les enfants de migrants - à classe sociale d'origine égale - semblent réussir leur scolarité dans des proportions sensiblement égales à celles des Suisses.

Pour avancer vers l'égalisation des chances de réussite il faut s'interroger d'abord sur le modèle théorique dont on se servira pour expliquer la plus grande fréquence des échecs chez les enfants migrants. Peut-on simplement admettre, pour ces enfants, que s'ils ne réussissent pas à l'école c'est qu'ils ne sont pas doués (sous-entendu de par leurs caractéristiques bio-génétiques) ? L'analyse des mesures déjà prises ou prévues pour faciliter l'entrée des enfants migrants dans les structures scolaires locales montre que cette hypothèse n'est plus guère retenue. Il serait en effet étonnant que les enfants migrants représentent une sorte de sélection internationale d'élèves peu doués, héréditairement parlant. On a même quelques raisons de penser que les enfants migrants et leurs parents, dans l'ensemble, apportent à l'école des aspirations sociales et professionnelles plus élevées, des projets de vie plus ambitieux, notamment dans les classes populaires. On observe souvent chez ces parents un "surinvestissement angoissé" dans le travail scolaire, un rapport à l'école inquiet de "normalité" et d'adaptation et une dépendance du jugement porté par l'école qui peuvent être franchement contreproductifs.

Les mesures déjà prises dans l'enseignement public pour faciliter l'adaptation proprement linguistique des enfants migrants sont évidemment indispensables, étant donné le rôle central de la langue dans le travail scolaire et au delà. Mais, la langue n'est pas la seule difficulté qu'affrontent les enfants migrants on le sait bien aujourd'hui. Leur situation

les confronte à des manières d'être, de penser, d'évaluer et d'agir, une sensibilité, différentes de celles qui avaient cours dans leur pays d'origine et qui subsistent dans le réseau social constitué dans et autour de leur famille. Aussi voit-on apparaître dans la discussion de la problématique des enfants migrants les notions de distance culturelle et d'identité culturelle.

C'est donc l'occasion, pour conclure, d'attirer l'attention sur la convergence de deux courants de réflexion sur l'école : celui qui part du problème des enfants migrants et celui qui se développe à partir du constat d'inégalité devant l'école entre enfants autochtones issus de classes sociales différentes. Dans ce dernier cas aussi on est de plus en plus conduit à penser que les difficultés scolaires accrues des enfants issus des classes populaires ont leur origine dans la coexistence de modèles culturels partiellement divergents entre le réseau social de leur famille et l'école. La place me manque ici pour entrer dans le détail de cette analyse, mais on trouvera dans un document de la commission de la recherche du département de l'instruction publique un ensemble de propositions quant aux stratégies possibles de recherche et d'action fondées sur l'idée qu'une plus grande différenciation de l'approche pédagogique des élèves et une réflexion sur les objectifs de formation permettront d'avancer vers une égalisation des niveaux de formation (1).

Car, au plan de l'action pédagogique, ce ne sont pas les plus ou moins grandes probabilités de réussir sa scolarité qui importent. L'égalité des chances est un outil d'analyse statistique utile puisqu'il conduit à des observations qui nous obligent à réfléchir et à réviser notre image du fonctionnement de l'école. Mais l'égalité des chances ne constitue pas, en tant que telle, un objectif réaliste d'action : il serait en effet inconcevable, pédagogiquement et politiquement, que, par quelque artifice, les chances de réussite soient réduites pour les enfants de

(1) "De l'égalité des chances à l'égalité des niveaux de formation", Rapport de synthèse des journées de réflexion de la commission de la recherche. DIP, Genève, 1978 (à paraître).

certains groupes sociaux au profit de ceux d'autres. Ce qui importe, c'est l'acquisition réelle, par tous les enfants (ou la très grande majorité d'entre eux) et quel que soit leur sexe, leur origine nationale ou sociale, des savoirs, savoir-faire, compétences et pouvoirs qui leur permettent de maîtriser efficacement les différentes situations de vie auxquelles ils sont et seront confrontés.

La problématique des enfants migrants apparaît donc comme une sorte d'exemple paradigmatique pour une réflexion plus générale sur l'échec scolaire : des enfants dont il serait difficile de prétendre qu'ils sont, dans l'ensemble, moins doués, moins intelligents que les autres, qui présentent par contre des différences culturelles indéniables qui, si elles ne sont pas prises en compte au moment de la formation, dans la conception des situations d'apprentissage, constituent autant d'obstacles à l'apprentissage.

Dans une société pluraliste, où les conditions de vie et les positions sociales diffèrent sensiblement selon les groupes sociaux, de telles différences culturelles (peut-être plus subtiles, moins immédiatement perceptibles que par exemple les capacités linguistiques) sont dans l'ordre des choses aussi parmi les enfants autochtones. Concevoir une école où le respect des différences se conjugue avec l'égalité des niveaux de formation, voilà qui me semble être un défi de taille pour l'avenir.

Walo Hutmacher

Service de la
recherche sociologique

SRS/WH/mt/jj
Le 21.06.78